



L'Association ACARS recrute pour son CHRS

un(e) **Surveillant de nuit**

en **CDI, à temps partiel** (0.34 ETP soit 1 ou 2 nuits par semaine)

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Au sein du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale accueillant des femmes, seules ou avec enfants, vous assurez la surveillance des locaux et des équipements, et en garantissez la sécurité. Vous assurez un relais avec les travailleurs sociaux.

Votre profil :

- Vous êtes **Surveillant de nuit Qualifié** et témoignez d'une expérience professionnelle réussie auprès des publics en situation de précarité,
- Vous maîtrisez les règles de sécurité et les gestes de premiers secours.

Les missions du poste :

- Assurer une veille "active" des personnes ;
- Garantir les conditions de repos des hébergés ;
- Assurer une fonction de relais jour-nuit ;
- Assurer la surveillance des locaux et des équipements ;
- Participer au projet d'accompagnement.

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 5
- Salaire brut mensuel de 693.81 € en début de carrière pour 0.34 ETP
- Reprise de l'ancienneté sur justificatifs
- **Horaires de nuit + week-ends** : 22h45 – 7h15 (ou 8h15 les weekends)
- **Congés trimestriels** (3 jours par trimestre)

[Poste à pourvoir immédiatement](#)

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à A. LAFONT, Responsable RH - recrutement@association-acars.fr**

Plus d'informations sur l'association sur le site www.association-acars.fr